

 REC 

TRAJECTOIRES
RÉUSSITE POUR
LES ÉTUDIANTS
EN CALÉDONIE



 CAMPUS DE NOUVILLE

 290 290

 WWW.UNC.NC

 UNIVERSITÉ DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE


UNC
UNIVERSITÉ
de la
NOUVELLE-CALÉDONIE
BÂTIR - TRANSMETTRE - RAYONNER

SOMMAIRE

P.4 | **Éléments de contexte**

P.7 | **TREC : un dispositif d'aide à la réussite**

- P.8 | 1.1 Une licence avec deux trajectoires
- P.9 | 1.2 L'entrée en TREC 5 : une orientation initiée par Parcoursup
- P.10 | 1.3 TREC : deux trajectoires adaptées aux besoins des étudiants
- P.12 | 1.4 TREC : une offre construite autour d'un socle commun d'enseignements
- P.13 | 1.5 TREC : l'innovation au service de la réussite des étudiants
- P.14 | 1.6 TREC : un dispositif intégrant les usages numériques et les nouvelles infrastructures technologiques

P.15 | **TREC : un dispositif d'orientation tout au long du parcours de l'étudiant**

- P.15 | 2.1 TREC : un dispositif favorisant la mobilité internationale des étudiants
- P.16 | 2.2 TREC : une solution pour accompagner les jeunes dans leur orientation et faciliter les passerelles
- P.17 | 2.3 TREC : des poursuites d'études facilitées

P.18 | **Glossaire**

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La Nouvelle-Calédonie est le territoire de la République qui, par son histoire politique récente, est le plus autonome. L'enseignement supérieur reste une compétence de l'État, mais l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) dispose de missions particulières et complémentaires confiées par l'accord de Nouméa de 1998. L'UNC est ainsi un outil de « rééquilibrage », favorisant la contextualisation des enseignements et des recherches, s'appuyant sur l'enseignement et la recherche universitaires sur les langues et cultures kanak. Les choix de développement de l'université sont pesés à l'aune de constats objectifs et sont écrits dans des schémas directeurs évalués positivement par sa tutelle, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et par le ministère des Finances.

Au sein de la population de Nouvelle-Calédonie, selon l'Institut de la statistique et des études économiques de la Nouvelle-Calédonie (ISEE), 56 % des Kanak d'au moins 15 ans sont sans diplôme contre 10 % parmi les Européens ; 12 % ont un bac contre 54,1 %. L'inégal accès au diplôme se traduit ensuite par un inégal accès à l'emploi. Néanmoins, l'accès des jeunes à l'enseignement supérieur en Nouvelle-Calédonie évolue fortement et est porté par une dynamique démographique ainsi qu'une stratégie de réussite dans l'enseignement secondaire.

Les jeunes accueillis à l'université ont suivi des parcours différents dans l'enseignement secondaire liés à la filière voire à la série suivie, aux options choisies, aux méthodes d'apprentissage expérimentées et/ou maîtrisées, à l'intérêt suscité par les enseignements, aux habitudes de travail ou aux moyens mis à disposition pour travailler. Les étudiants de l'UNC forment donc une population hétérogène dont l'appétence pour les études universitaires, la faculté à se projeter dans un projet professionnel et les résultats sont relativement polarisés. Un petit nombre de néo-bacheliers obtient la licence en 3 ans, et pourrait facilement suivre un cursus plus dense. Un autre groupe, majoritaire, rencontre de fortes difficultés surtout en première année, et connaît échec et abandon.

Les recommandations du Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) invitent à « faire du calendrier austral un atout pour la réussite des étudiants », c'est-à-dire d'utiliser au mieux le décalage de 6 mois avec le calendrier boréal, qui est aussi celui des masters de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de l'UNC. Plus largement, l'université veut contribuer à jouer son rôle de rééquilibrage, en proposant une réforme de la licence adaptée aux besoins de tous les publics calédoniens. L'université doit pouvoir accueillir les étudiants en leur proposant un parcours plus progressif, plus consistant, afin de favoriser la réussite de tous en licence. Cette réforme s'appelle TREC pour « Trajectoires pour la Réussite des Étudiants en Calédonie » et sera mise en œuvre à la rentrée 2019.

Cette volonté de faire évoluer l'offre de formation en licence a été confirmée dans le cadre du contrat de développement État/inter collectivités 2017- 2021 qui intègre le programme « Accès des jeunes à l'enseignement supérieur » initié par l'UNC. Cette opération repose sur une volonté partagée de construire un programme ambitieux d'orientation et de préparation des étudiants aux études supérieures à l'université pour remettre l'étudiant au cœur du dispositif. Elle bénéficie d'un appui financier de la Nouvelle-Calédonie, de l'État et des trois provinces.

Le dispositif TREC a pour objectif d'amener à la diplomation des étudiants qui, dans le dispositif actuel de licence, sont souvent trop peu accompagnés dans ce qui leur fait défaut pour mener à bien leurs études universitaires : la maîtrise disciplinaire, l'autonomie et la motivation. L'orientation prise est ici celle de l'égalité des chances au sens élargi : il ne s'agit pas d'assurer les mêmes conditions d'études à tous, mais bien de fournir d'avantage d'enseignements et de méthodologie de travail à ceux qui sont les moins préparés aux études universitaires.

Il s'appuie sur deux parcours de licence : TREC 7 en 3,5 ans, et TREC 5 en 2,5 ans. Basé sur le principe de modularité des enseignements et de mutualisation des cours, TREC facilitera la réussite des étudiants grâce à un rythme adapté à leurs besoins. Les deux parcours débiteront en février et les étudiants termineront tous en juin leur licence, 7 ou 5 semestres plus tard. Le parcours TREC 7, dorénavant parcours de référence de la licence au service de la réussite du plus grand nombre, permet d'obtenir les 180 crédits ECTS de la licence de façon plus progressive, tout en bénéficiant d'un accompagnement spécifique propice à la réussite. Il offre ainsi le temps d'une nécessaire revalorisation des savoirs locaux au service d'une diplomation académique. Le parcours TREC 5 offre quant à lui la possibilité de suivre le cursus de façon intensive, à l'image d'une classe préparatoire.

ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR LES ÉTUDIANTS EN LICENCE

Malgré une évolution positive en la matière, la typologie des néo-bacheliers inscrits en première année de licence reste encore marquée par une sous-représentation des bacheliers généraux (76% en L1 à l'UNC contre 84% au niveau national).

On note également qu'une inscription en licence ne se traduit pas par un réel engagement dans les études (en 2017, 38% des inscrits en licence n'obtiennent aucun crédit ECTS à l'issue du premier semestre). S'il n'est pas possible de qualifier avec certitude les raisons qui conduisent à cette situation, différentes hypothèses sont examinées et en particulier les inscriptions en attente d'une poursuite d'études (notamment hors territoire) et les erreurs d'orientation (choix d'une licence par défaut). Les bacheliers avec mention sont encore sous-représentés en licence (30% des néo-bacheliers intégrant une formation de licence ont eu une mention au baccalauréat).

Ces éléments ont ainsi un impact significatif sur le taux de passage en deuxième année des néo-bacheliers : il est ainsi de 29% à l'UNC en 2016 contre près de 45% au niveau national. Il conduit également à un taux plus faible de réussite de la licence en 3 ou 4 ans après le baccalauréat (41% à l'UNC contre 57% au niveau national, selon une méthode définie nationalement qui exclut les abandons en L1 et L2).

	Répartition des Néo bacheliers en L1 (dont PACES) <i>Cohorte 2016</i>	Taux de passage en 1 an en deuxième année de licence <i>Cohorte 2016</i>	Taux de réussite en licence en 3 ou 4 ans ⁽²⁾ <i>Cohorte 2013</i>
Bac généraux	76% (84% ⁽¹⁾)	35% (51% ⁽¹⁾)	57% au niveau national ⁽¹⁾ 41% étudiants de l'UNC
Bac professionnels	11% (5% ⁽¹⁾)	3% (5% ⁽¹⁾)	
Bac technologiques	13% (11% ⁽¹⁾)	16% (14% ⁽¹⁾)	

Les étudiants en licence selon le type de bac obtenu : les données à l'UNC comparées aux données nationales (entre parenthèses)

Source: OVE – UNC
⁽¹⁾ Source = Notes FLASH SIES n°18 et n°21 - Novembre 2017

⁽²⁾ Selon méthode MESRI dite « méthode 3 »

L'UNC doit favoriser la réussite de chaque étudiant, qu'il souhaite poursuivre un cursus universitaire dans la filière choisie, se réorienter vers une autre filière, vers une formation plus professionnalisante ou vers un emploi.

Plusieurs pistes d'orientations ont été identifiées par la communauté universitaire pour contribuer à la réussite des étudiants en licence :



l'introduction d'une progressivité dans les apprentissages et les enseignements pour permettre à chacun d'acquérir des compétences et savoirs à son rythme en fonction de ses acquis, de son parcours initial et/ou de ses contraintes personnelles ;



l'individualisation des parcours prenant appui sur des modalités d'enseignements compatibles avec le degré d'autonomie de l'étudiant ;



l'accompagnement des étudiants dans la transition entre lycée et l'université pour les aider à réussir et à mieux appréhender et identifier les attendus des formations universitaires, voire à se réorienter si besoin vers une autre filière ou un autre cursus, au sein de l'université ou vers l'offre du supérieur des lycées (BTS, BTSA) ;



les possibilités offertes par l'environnement à l'UNC, compte-tenu des nouvelles infrastructures et de la cellule dédiée au développement des usages du numérique (DUNE), qui offrent des perspectives pour le développement d'ingénieries pédagogiques innovantes.

La loi « Orientation et réussite des étudiants (ORE) » du 8 mars 2018 soutient la dynamique déjà initiée au sein de l'UNC et offre la possibilité d'orienter les étudiants vers de nouveaux parcours de licence mieux adaptés leurs besoins.

Face à l'hétérogénéité des publics accueillis à l'UNC, l'établissement déploie à la rentrée 2019 « Trajectoires réussite pour les étudiants en Calédonie (TREC) », une offre de formation plus souple et plus individualisée autour de deux parcours, l'un en 7 semestres (TREC 7), l'autre en 5 semestres (TREC 5), conduisant à un même diplôme national de licence. Ces deux parcours sont construits en fonction des besoins des étudiants avec des contenus différenciés et des modalités pédagogiques innovantes incluant l'usage du numérique.

Le dispositif doit conduire notamment :

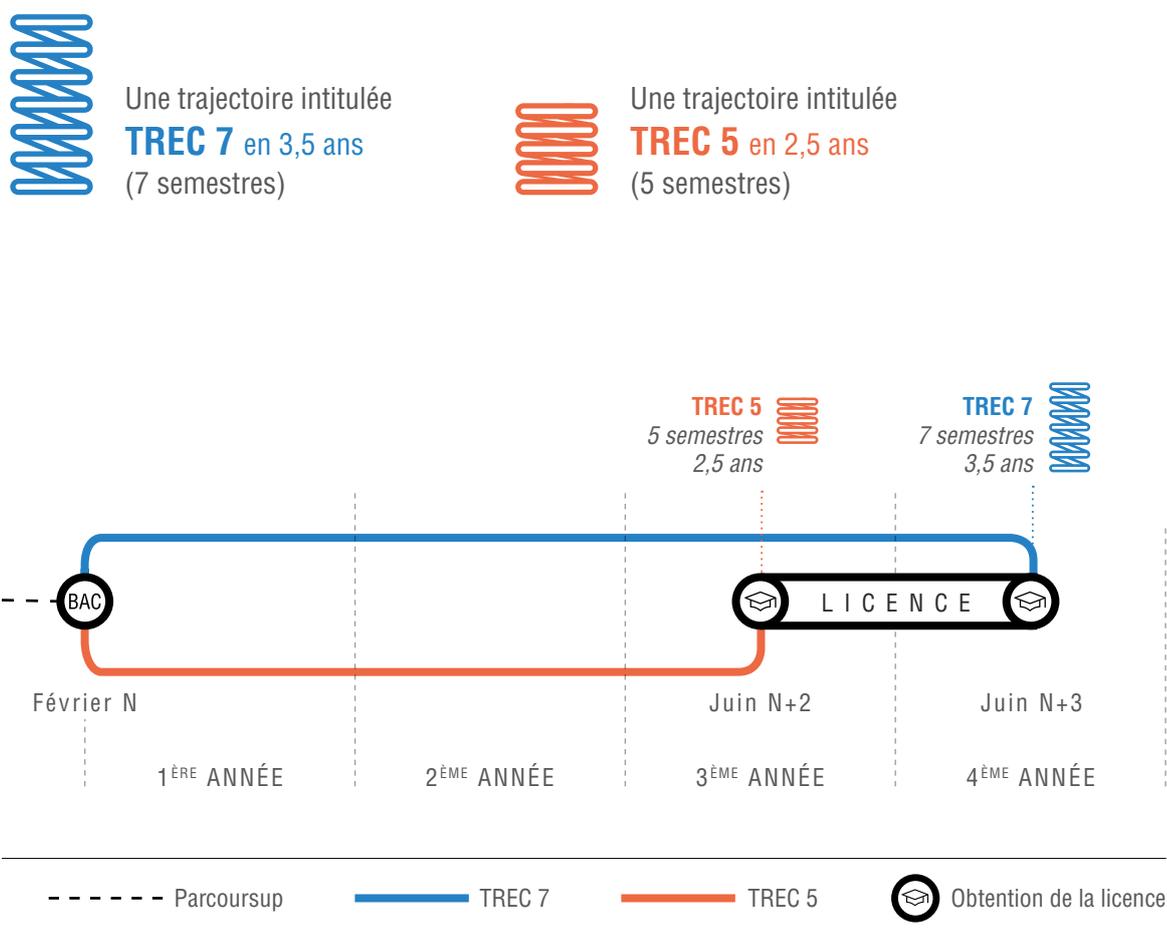
- à participer au nécessaire rééquilibrage dans l'esprit de l'accord de Nouméa ;
- à faciliter la poursuite d'études des étudiants diplômés ;
- à augmenter le nombre de diplômés en licence ;
- à réduire la durée moyenne d'obtention du diplôme ;
- à réduire le taux d'abandon des études, notamment en première année.

1.1 UNE LICENCE AVEC DEUX TRAJECTOIRES

Constatant que les néo-bacheliers ont des difficultés à s'adapter aux rythmes, aux attendus de licence et aux exigences d'un parcours universitaire, le dispositif TREC constitue une nouvelle architecture de licence pour lever ces difficultés et assurer à l'ensemble des étudiants une progressivité adaptée dans les enseignements et une sécurisation de parcours pour obtenir la licence. Il constitue deux déclinaisons dans le temps d'un socle commun d'enseignements. Les parcours TREC 7 et TREC 5 garantissent ainsi à tous les diplômés les mêmes connaissances et compétences au terme de leur cursus de licence (Figure 1).

Pour assurer la cohérence entre TREC 7 et TREC 5, permettre une fluidité entre TREC 5 vers TREC 7, les 180 crédits ECTS nécessaires à l'obtention du diplôme national de licence sont répartis au sein de 20 unités d'enseignement (UE) de 9 crédits ECTS. Ces UE sont réparties sur les deux trajectoires avec deux rythmes différents.

De plus, ce dispositif, permettant une diplomation au bout de 2,5 ou 3,5 ans en juin, offre une synchronisation avec un calendrier facilitant la poursuite d'études tant à l'UNC que dans d'autres établissements.



| Figure 1 : TREC, un parcours modulaire, souple et individualisé |

TREC est suffisamment flexible pour proposer une modularisation des programmes d'études et une construction de parcours individualisés, puisque l'étudiant initie lui-même son parcours avec l'aide d'un enseignant référent. La formation reste organisée en parcours-types, pouvant répondre aux besoins de progressivité d'apprentissage de la grande majorité des étudiants, mais l'étudiant peut quand même, sous certaines conditions, choisir sa progression sur chaque semestre en fonction des enseignements proposés et organisés en semestres pairs et impairs.

1.2 L'ENTRÉE EN TREC 5 : UNE ORIENTATION INITIÉE PAR PARCOURSUP

TREC s'appuie sur le nouveau cadre légal et réglementaire (issue de Loi Orientation et réussite des étudiants « ORE ») permettant d'assurer une affectation des étudiants en fonction de leur projet et de leur parcours antérieur avec l'outil national Parcoursup (figure 2). Ainsi, un bachelier pourra librement se positionner sur un parcours TREC 7 de son choix, ou candidater sur un parcours TREC 5 (Figure 2).

Dans ce cas, son dossier sera examiné et conduira soit à son admission en TREC 5, s'il répond aux attendus de la formation définis nationalement, et adaptés le cas échéant au niveau de l'UNC, soit à son autorisation d'inscription dans la mention de licence demandée mais à condition de suivre le parcours TREC 7.

Il s'agit d'accompagner les étudiants dans leur parcours de formation dans les meilleures conditions, pour réduire les risques d'abandon en cours d'année, faciliter la poursuite d'études en deuxième année et contribuer à la réussite de tous au diplôme, participant ainsi à la mission de rééquilibrage par la formation qu'exerce l'UNC tout en préparant au plus tôt une réorientation le cas échéant.

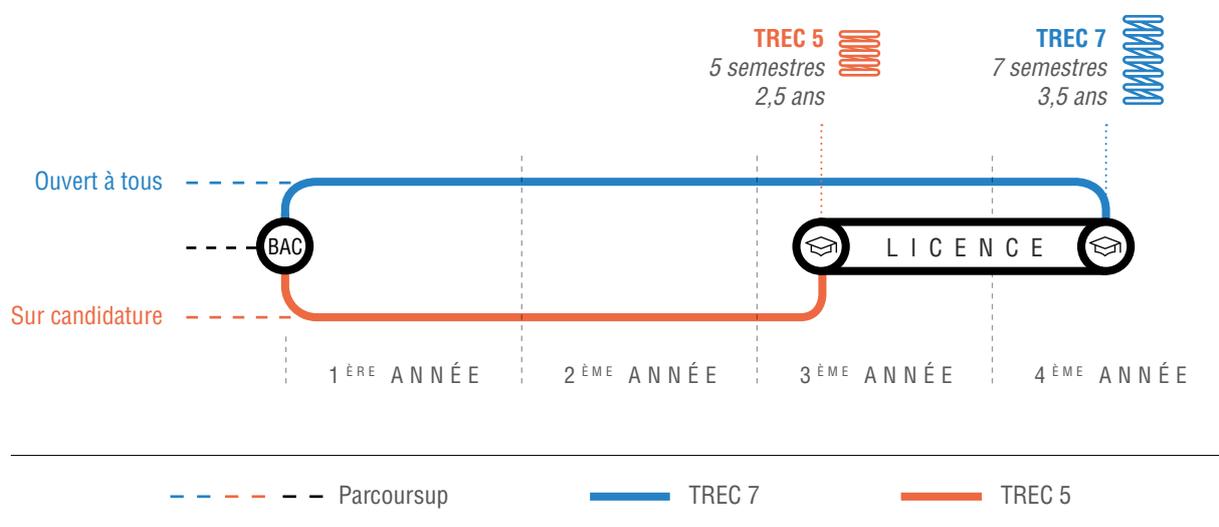


Figure 2 : Parcoursup : l'outil pour faciliter l'orientation vers TREC 7 ou TREC 5

1.3 TREC : DEUX TRAJECTOIRES ADAPTÉES AUX BESOINS DES ÉTUDIANTS

TREC place l'étudiant au centre du dispositif, lui donne la possibilité de bénéficier d'un accompagnement spécifique ou d'un parcours accéléré selon la trajectoire suivie. Les deux options possibles permettent de s'adapter aux attentes des étudiants. L'étudiant prépare et valide une licence en tenant compte de ses acquis, de son projet professionnel mais aussi de ses contraintes, notamment pour les publics spécifiques (salariés, sportifs de haut niveau, étudiants handicapés) et avec un rythme différent, TREC 7 en sept semestres et TREC 5 en cinq semestres (Figure 3). Ce dispositif est ainsi une réelle opportunité pour l'étudiant lui permettant d'être acteur de la construction de son cursus de formation.

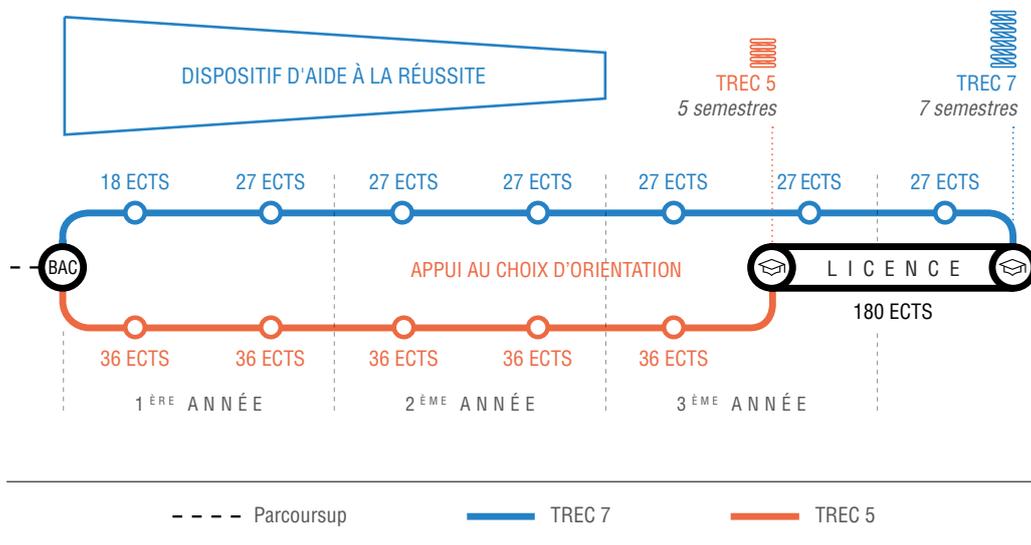


Figure 3 : TREC, un parcours modulaire et individualisé - 180 ECTS découpés en 9 crédits sur 5 ou 7 semestres



CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ACQUISES IDENTIQUES



TREC 7

TREC 7 repose sur une progressivité des enseignements et des apprentissages et compte 7 semestres.

Les enseignements sont répartis ainsi :

- 18 ECTS sur le premier semestre, puis 27 ECTS sur les semestres suivants ;
- un enrichissement pédagogique, à raison de 50 heures environ au premier semestre consacrées à la consolidation des acquis (mise à niveau, méthodologie, étude accompagnée, etc.) et 30 heures sur les trois semestres suivants. Ces enseignements seront dispensés par des formateurs spécialisés dans l'accompagnement et recrutés spécifiquement pour animer les modules d'aide à la réussite.

L'étudiant bénéficie d'un accompagnement personnalisé pour faciliter son intégration dans le monde universitaire. Il sera accompagné dans son cursus par un enseignant référent qui veillera à la cohérence du parcours choisi. Il peut effectivement exister des prérequis dans certaines matières qui ne permettent pas à l'étudiant de choisir une UE dès la première année.

La combinaison d'apports méthodologiques et disciplinaires et d'un environnement collaboratif de travail au cours de cette formation sont des éléments essentiels qui contribuent à la sécurisation du parcours universitaire et lui permettent d'obtenir une licence au bout de 3,5 ans.

Les étudiants de TREC 7 pourront donc bénéficier d'un parcours progressif, adapté à leurs besoins, en termes de rythme et de progressivité dans les apprentissages. Ils bénéficient d'un enrichissement pédagogique favorisant leur réussite.



TREC 5

TREC 5 prend appui sur le modèle intensif des classes préparatoires.

Les enseignements sont répartis ainsi :

- 36 ECTS sur chaque semestre ;
- un volume horaire de 50 heures de renforcement dédié aux « colles » sur les semestres 3, 4 et 5 notamment avec le cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles (CUPGE) adossé aux licences de sciences et technologies pour préparer les étudiants qui souhaitent passer les concours des écoles d'ingénieurs ou d'autres grandes écoles, dans le cadre d'une poursuite d'études à l'issue de leur licence.

TREC 5 permet d'obtenir une licence en 2,5 ans avec un soutien dédié et un planning plus dense sur 5 semestres. Il s'adresse principalement aux étudiants, disposant de prérequis disciplinaires, d'une forte capacité de travail personnel et qui ont déjà bien avancé sur la construction de leur parcours professionnel ou sur le choix de la filière qu'ils souhaitent prendre.

1.4 TREC : UNE OFFRE CONSTRUITE AUTOUR D'UN SOCLE COMMUN D'ENSEIGNEMENTS

Quelle que soit la trajectoire choisie par l'étudiant, il devra suivre 20 unités d'enseignements de sa licence et valider 180 ECTS (Figure 4). Chaque semestre est construit à partir d'UE fondamentales, d'UE transversales et d'UE interdisciplinaires, toutes pensées en termes de compétences.

TREC offre la possibilité de mutualiser les enseignements fondamentaux disciplinaires et transversaux des deux trajectoires proposées tout en apportant des compléments de formation en fonction des besoins de chaque public.

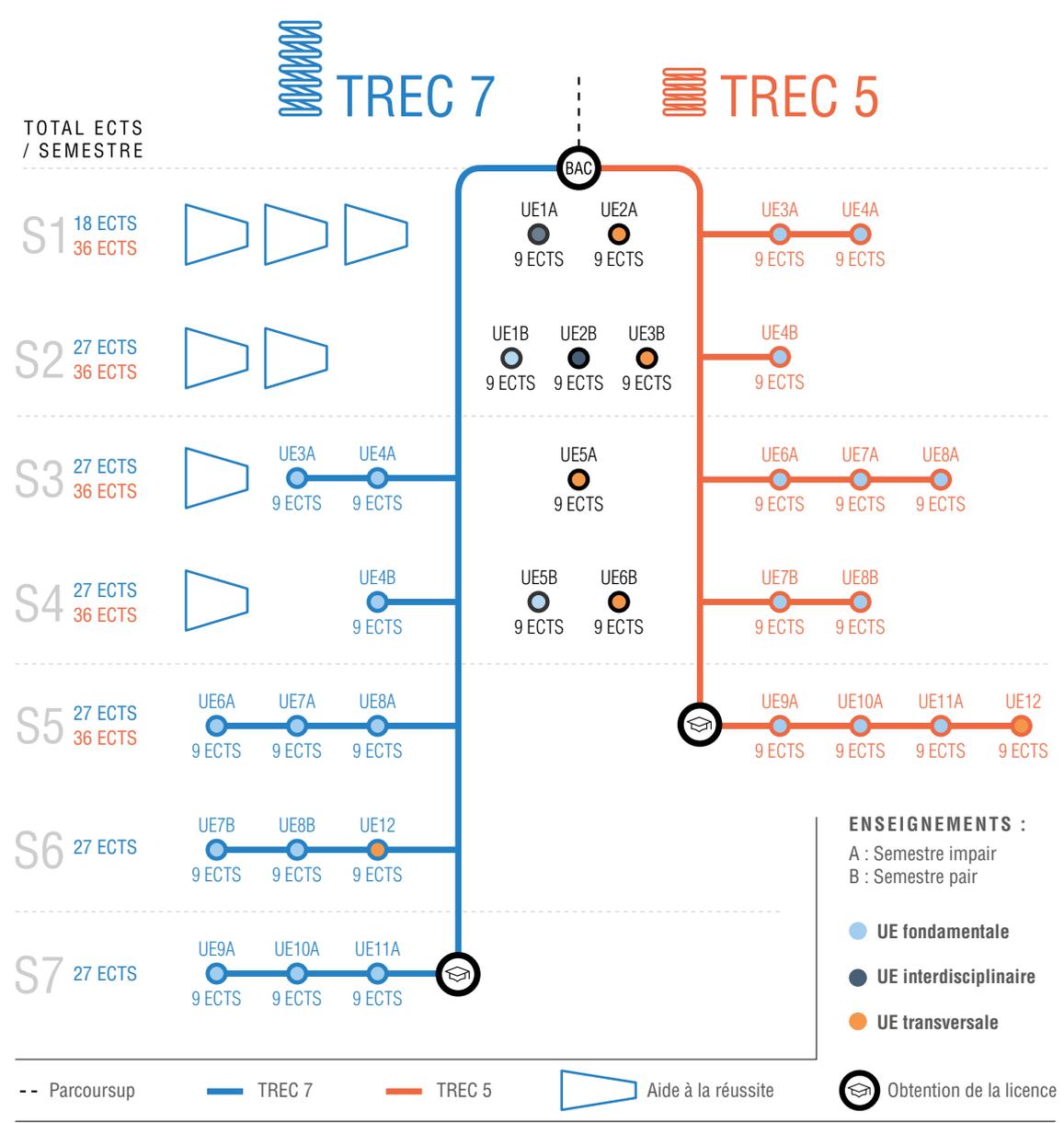


Figure 4 : Représentation synoptique des licences selon les trajectoires en 7 et 5 semestres

Les UE fondamentales constituent le socle disciplinaire d'une mention de licence. Ce sont les enseignements disciplinaires nécessaires à l'acquisition des savoirs et des compétences dont peut se prévaloir tout titulaire du diplôme national de Licence.

Les UE interdisciplinaires conservent les caractères d'une UE fondamentale, en termes d'exigence disciplinaire, mais doivent permettre à l'étudiant de changer d'orientation sans perdre le bénéfice des crédits ECTS acquis. Il s'agit d'UE facilitant la réorientation en cours de cursus en conservant le bénéfice des crédits ECTS acquis. Ces UE concernent prioritairement les deux premiers semestres.

Les UE transversales regroupent les activités qui dépassent le cadre de la mention du diplôme et permettent de valoriser d'autres compétences, pas nécessairement en lien avec la filière dans laquelle est engagé l'étudiant. Sans être exhaustif, on peut citer : les enseignements de seconde langue étrangère, la maîtrise de l'environnement numérique, les méthodologies du travail universitaire, le projet personnel et professionnel, la sensibilisation à l'entrepreneuriat, l'initiation à la démarche scientifique, l'engagement étudiant, les activités sportives et culturelles, etc.

1.5 TREC : L'INNOVATION AU SERVICE DE LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS

TREC repose sur la volonté de l'UNC de proposer un accompagnement à l'étudiant :

- lors du choix de son parcours en suivant des modules de consolidation des acquis (français, mathématiques, anglais, etc.) indispensables pour réussir dans la filière qu'il a choisie ;
- dans la construction de son parcours, avec le soutien du responsable pédagogique de la formation et des structures ad hoc de l'établissement, pour assurer une cohérence avec son projet professionnel ou de réorientation. Cet accompagnement spécifique pourra conduire à une réorientation rapide soit, dès la fin du premier semestre vers une autre mention de licence, soit vers d'autres formations supérieures (BTS, DUT) soit entre TREC 7 et TREC 5 en début de parcours.

TREC permet aux néo-bacheliers une transition plus facile entre le lycée et l'université. Cette transition leur offre en début de parcours la possibilité de consolider leurs acquis fondamentaux nécessaires pour réussir en licence, en introduisant de la méthodologie, un accompagnement spécifique en TREC 7, des contenus interdisciplinaires et un dispositif de réorientation pour les étudiants en exprimant le souhait.

L'accompagnement individualisé doit permettre de détecter les publics les plus fragiles, ceux qui risquent de décrocher puis d'abandonner leurs études, en s'appuyant sur un dispositif de prévention de l'absentéisme. L'université étendra l'obligation de présence aux modules de consolidation des acquis en TREC 7 déjà adoptés dans le règlement des études pour les travaux dirigés et pratiques ; ce dispositif facilitant la transition lycée et université.

L'accompagnement constitue un levier de la réussite des étudiants dans une logique de prévention (et non plus seulement de sanction) et complète le caractère innovant du dispositif TREC. Cette vigilance permettra aux responsables pédagogiques des formations d'assurer un retour rapide de l'étudiant en formation, avant tout décrochage.

1.6 TREC : UN DISPOSITIF INTÉGRANT LES USAGES NUMÉRIQUES ET LES NOUVELLES INFRASTRUCTURES TECHNOLOGIQUES

TREC s'appuie sur les modalités pédagogiques offertes par le numérique et qui permettent de concevoir de nouveaux outils facilitant les apprentissages tout en faisant écho aux pratiques générationnelles dans ce domaine. Le déploiement d'apprentissages collaboratifs, dans des espaces dédiés et des mobiliers adaptés, favorise le partage, l'échange, la collaboration interpersonnelle. Des unités d'enseignements de consolidation des acquis et l'accompagnement personnalisé en petits groupes de travail prendront la forme d'enseignement collaboratif et auront vocation à se substituer à de l'enseignement traditionnel. Ce format pourra amener les étudiants sur les chemins de l'expression et de l'autonomie, deux éléments qui constituent des leviers importants d'apprentissage et de réussite. Ces outils numériques et ces infrastructures collaboratives offrent également la possibilité de rénover et dynamiser les pratiques pédagogiques.

Le développement de cette politique numérique au sein de l'établissement repose sur les infrastructures de SIGMA, bâtiment abritant le pôle numérique, lieu dédié à l'innovation et au numérique, et sur une bibliothèque universitaire transformée depuis février 2018 en un espace collaboratif interconnecté.

Avec TREC 7 ou TREC 5, l'étudiant est accompagné vers l'autonomie sur une partie des UE. Il peut expérimenter l'autoformation, utiliser des supports numériques produits par les enseignants et présentés sur la plateforme Moodle, utiliser des cours en ligne ouverts et massifs (CLOM) produits par l'UNC, par une université partenaire ou par tout autre outil.

La place du numérique dans le déploiement du dispositif permet également d'étendre l'offre de formation de l'antenne du Nord et ainsi de participer encore plus activement à la politique de rééquilibrage.

TREC : UN DISPOSITIF D'ORIENTATION TOUT AU LONG DU PARCOURS DE L'ÉTUDIANT

2.1 TREC : UN DISPOSITIF FAVORISANT LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ÉTUDIANTS

Le développement des mobilités internationales, qu'elles soient entrantes (vers l'UNC) ou sortantes (vers d'autres territoires) s'intègre facilement dans le dispositif TREC, basé sur une organisation modulaire.

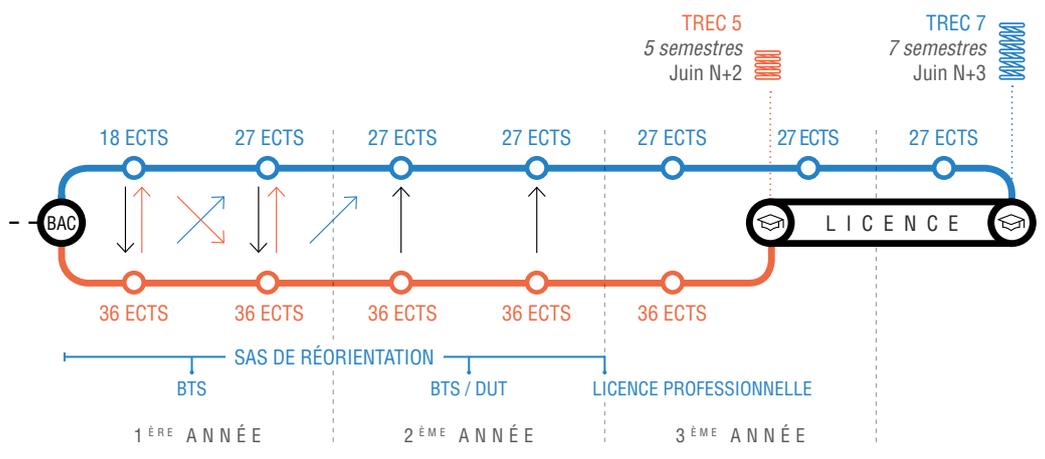
Cela permet de mieux synchroniser l'accueil des étudiants.

- Étudiants entrants : en proposant des enseignements plus lisibles, par exemple, il peut être envisagé : 3 UE (27 crédits) associées à un enseignement en Français langue étrangère.
- Étudiants sortants : construction d'un contrat d'études avec une recherche d'équivalences en termes de compétences, et non pas uniquement de contenu disciplinaire. Un étudiant en parcours intensif pourrait valider 30 crédits par équivalence auxquels s'ajouteraient 6 crédits pour une restitution au jury de l'UNC d'un rapport de mobilité sur un thème défini en amont, fil rouge du projet de l'étudiant.

2.2 TREC : UNE SOLUTION POUR ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS LEUR ORIENTATION ET FACILITER LES PASSERELLES

De nombreux jeunes arrivent à l'université sans projet professionnel, faisant un choix par défaut. La part des étudiants qui abandonnent leurs études est trop élevée (44 %). L'université, qui s'est engagée à contribuer à la réussite de tous les étudiants, propose à ces étudiants une solution de sortie positive. Ils pourront donc intégrer plus facilement des filières professionnalisantes (BTS 1, DUT 1).

TREC propose notamment à ces étudiants de retravailler leur projet avec l'appui d'un conseiller professionnel d'insertion et de revoir leur dossier pour se réorienter vers les BTS dont le nombre de places ne sont pas pourvues, en établissant une convention avec le vice-rectorat (Figure 5). Il est possible de construire des passerelles avec les autres voies de diplomation proposées en Nouvelle-Calédonie. Ce dispositif doit permettre de générer une réciprocity dans l'accompagnement pour l'intégration et la réorientation des étudiants de BTS et DUT vers la licence (poursuite d'études, réorientation).



-- Parcoursup — TREC 7 — TREC 5 → Modulante TREC 7 > TREC 5 → Modulante TREC 5 > TREC 7

Figure 5 : TREC, une solution pour l'orientation de tous les publics

2.3 TREC : DES POURSUITES D'ÉTUDES FACILITÉES

L'organisation scolaire et universitaire de la Nouvelle-Calédonie s'appuie aujourd'hui sur le calendrier austral (de février à décembre au lieu de septembre à juin pour le calendrier boréal). Selon cette organisation, un étudiant peut obtenir au plus tôt son diplôme de licence en octobre de sa troisième année. Cette situation ne lui permet pas de poursuivre dans de bonnes conditions un master, que ce soit à l'UNC (master MEEF) ou dans d'autres établissements, où la rentrée universitaire a lieu en septembre. Il doit alors attendre souvent une année entière pour pouvoir intégrer le master de son choix.

Fort de cette contrainte, l'UNC s'est organisée pour réduire la durée de la troisième année de plusieurs licences afin que les étudiants terminent en août avec une densification et une concentration des enseignements et une réduction à 11 semaines des semestres 5 et 6.

Au cours de cette troisième année, l'étudiant se trouve alors face à une charge de travail significativement plus importante au détriment du nécessaire travail personnel. Par ailleurs, cet étudiant doit, en même temps qu'il s'investit dans ses études, constituer son dossier de poursuite d'études et organiser son déménagement. Il doit souvent justifier aux jurys d'admission en master du décalage du calendrier de ses résultats aux examens de licence, malgré le soutien qu'apporte déjà l'UNC dans ces démarches. Ce contexte singulier dans l'enseignement supérieur français génère une rupture d'égalité par rapport aux autres étudiants français et a tendance à singulariser inutilement les étudiants de Nouvelle-Calédonie.

La mise en place de TREC, qui permet de terminer le cursus de licence en juin, offre ainsi la possibilité aux étudiants de faire un choix à l'entrée, de progresser à leur rythme et poursuit un objectif de facilitation de la poursuite d'études par la synchronisation en fin de parcours des calendriers boréal et austral.



GLOSSAIRE

BTS	BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR
CLOM	COURS EN LIGNE, OUVERTS ET MASSIFS
CUPGE	CYCLE UNIVERSITAIRE PRÉPARATOIRE AUX GRANDES ÉCOLES
DUT	DIPLÔME UNIVERSITAIRE ET TECHNOLOGIQUE
DUNE	DÉVELOPPEMENT DES USAGES DU NUMÉRIQUE
ESR	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE
ECTS	SYSTÈME EUROPÉEN DE TRANSFERT ET D'ACCUMULATION DE CRÉDITS
ESPE	ÉCOLE SUPÉRIEURE DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION
ISEE	INSTITUT DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
IUT	INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE
MEEF	MASTER DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
ORE	ORIENTATION ET RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS
OVE	OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA VIE ÉTUDIANTE
PNT	PÔLE NUMÉRIQUE ET TECHNOLOGIQUE
TICE	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'ENSEIGNEMENT
TREC	TRAJECTOIRE DE RÉUSSITE POUR LES ÉTUDIANTS EN CALÉDONIE
UE	UNITÉ D'ENSEIGNEMENT
UNC	UNIVERSITÉ DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

TREC

TRAJECTOIRES RÉUSSITE POUR
LES ÉTUDIANTS EN CALÉDONIE

